

Vous trouverez ci-dessous l'Ordre du jour provisoire de notre réunion de septembre. En outre, nous vous annonçons avec plaisir que le CENTRE NATIONAL DU LIVRE DE GRÈCE a accepté d'agir à titre de coprésentateur de la conférence, conjointement avec la Conférence canadienne des arts et le KLYS (Swedish Joint Committee of Literary and Artistic Professionals).

Grâce à la participation du Centre national du livre de Grèce, nous pourrons, au cours des prochaines semaines, vous faire parvenir de l'information en ce qui a trait aux arrangements pratiques en vue de la Conférence, ceci comprenant le déplacement et l'hébergement.

Nous avons besoin de vous pour établir l'Ordre du jour. Veuillez nous envoyer vos commentaires dès que possible. Nous aimerions également recevoir vos suggestions quant aux personnes qui devraient être invitées à diriger les diverses séances. Vos commentaires devraient être adressés à

Janet\_Creery@mail.culturenet.ca.

Pour les questions concernant notre liste électronique, veuillez communiquer

avec annarr@bydesign-elab.net.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE L'ARTISTE, LA CULTURE ET LA MONDIALISATION

24-26 SEPTEMBRE 2000 SANTORINI, GRÈCE

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

LE DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

14 h Inauguration officielle/Mot de bienvenue du président honoraire

Discours préliminaires des coprésentateurs de la Conférence

15 h L'artiste et la mondialisation : Horizons plus vastes ou diminutions des options?

Le discours-programme traitera de l'enjeu de la mondialisation aux yeux de l'artiste individuel.

Alors que le monde se transforme en village global, de nouvelles influences peuvent agir sur l'artiste et faire que l'expression artistique se fusionne. Pour certains artistes, le marché mondial rend leur travail plus accessible. La technologie permet à certains d'entre eux de créer des formes d'art nouvelles. Par contre, les cultures dominantes deviennent plus envahissantes et étouffent la diversité culturelle. Les programmes de soutien, importants pour les artistes et pour ceux qui diffusent leur art auprès du public, sont menacés par la croissance des accords commerciaux et des grosses entreprises à intégration verticale. Comment pouvons-nous réconcilier ces forces contradictoires?

17 h La technologie et les arts

La séance jettera un coup d'oeil sur les développements technologiques et évaluera leur incidence sur les artistes et sur l'expression culturelle. On y étudiera également le développement potentiel permis par les accords commerciaux qui touchent à la radiodiffusion, aux télécommunications, à Internet et au commerce électronique, ceux-ci ayant un impact considérable alors que nous vivons dans une période de convergence.

18 h Réception d'inauguration

LE LUNDI 25 SEPTEMBRE

9 h Accueil matinal

9 h 30 Les arts et la culture dans le commerce mondial : une brève revue historique

Cette séance rendra compte brièvement des développements internationaux et évaluera les répercussions positives et négatives des accords commerciaux.

La séance comprendra l'analyse de l'exemption contenue dans l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1947 (GATT) pour les contingents à l'écran de films d'origine nationale; la pression exercée par les États-Unis sur les services audiovisuels; les résultats de l'Uruguay Round; et les différends, soulevés par l'OCM, concernant les produits et les services culturels. Elle comprendra aussi une vue d'ensemble de l'importance accordée aux arts et à la culture dans les accords commerciaux régionaux.

## 11 h SÉANCES SIMULTANÉES

### a) Études de cas

Afin de bien comprendre les précédents existant dans d'autres secteurs artistiques et culturels, d'aucuns s'intéressent à l'étude plus fouillée de cas particuliers. Ceux-ci regroupent :

l'enjeu concernant les magazines au Canada, la décision du groupe spécial de règlement de différends de l'OMC et la résolution adoptée par le Canada et les États-Unis; la récente décision de la Cour suprême de l'Australie qui stipule, à la suite de l'Accord de libre-échange entre les deux pays, que les programmes de télévision produits en Nouvelle-Zélande doivent être reconnus comme ayant un "contenu australien" afin de respecter les règlements de diffusion. La séance comportera une analyse des tendances d'exportation globale des oeuvres artistiques.

### b) Radiodiffusion publique

La crainte que la mondialisation, l'intégration économique et les accords commerciaux nuisent aux systèmes de radiodiffusion publique est très présente, surtout dans les pays européens. Cette séance sera consacrée tout spécialement à cette importante question.

### c) Exemption et règles particulières

La France estime qu'une " exemption culturelle " obtenue lors de l'Uruguay Round protège ses intérêts culturels alors que le Canada est convaincu de la nécessité d'un nouvel outil international qui permettrait de promouvoir, de façon convenable, la diversité culturelle. D'autres pays ont la conviction qu'ils peuvent prendre

des réserves contre les engagements commerciaux afin de protéger leurs arts et leurs politiques culturelles. Cette séance permettra de discuter des mécanismes utilisés par les peuples pour défendre leurs droits de promouvoir et de favoriser leurs arts et leur culture dans le contexte des divers accords commerciaux tant régionaux qu'internationaux, tout en les analysant. La séance offrira aussi une discussion stratégique pour déterminer la marche à suivre quant aux fins désirées.

14 h L'Ordre du jour de l'OMC pour 2000/2

Malgré l'échec de Seattle, le processus de " libéralisation des échanges " de l'OMC se poursuit. Charlene Barshevsky, représentante américaine du commerce extérieur, a déclaré que les États-Unis poursuivraient leurs démarches dans le secteur audiovisuel dans le cadre des pourparlers du GATS et présenteraient d'autres exigences sur les Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (APIC). Cette séance passera en revue ces développements ainsi que le calendrier officiel de l'OMC dans la perspective de la communauté artistique et culturelle. Elle comprendra l'analyse du texte ministériel de Seattle non finalisé, puisque ce texte pourrait avoir des répercussions considérables.

15 h 30 SÉANCES SIMULTANÉES

a) La promotion du pluralisme dans les arts et la culture :

L'artiste et les forces du marché

Centrée sur les différentes façons qu'ont les artistes de s'organiser et tenant compte du fait que, même dans une perspective industrialisée des produits culturels, divers artistes peuvent communiquer différemment avec leur public, cette séance étudiera ces différents modèles. Ce qui comprend les organismes et entreprises sans but lucratif, les plus petites entreprises à but lucratif et les initiatives communautaires. La séance étudiera en profondeur les répercussions de ces diverses relations.

b) La promotion du pluralisme dans les arts et la culture :

Les communautés indigènes et autochtones

Une inquiétude existe vis-à-vis les défis additionnels de l'importance de protéger la riche diversité des langues et des cultures à l'échelle mondiale. Cette séance passera en revue les diverses relations que les artistes entretiennent avec la société et l'importance du folklore, du patrimoine, des arts dans la communauté, et comment ceux-ci ne s'accordent pas avec la perspective du monde industriel occidental vis-à-vis les produits culturels et les droits d'auteur.

c) La promotion du pluralisme dans les arts et la culture :

L'expression artistique, la culture et le développement durable

Cette séance traitera de la ligne de partage entre les nations qui sont à des niveaux différents en technologie et en développement économique et de la façon dont les arts et la culture remplissent divers rôles et répondent à des besoins différents. Elle comprendra un débat sur l'importance du commerce et des industries culturelles en tant qu'outil de développement, des différentes façons dont sont soutenus les arts et la culture à l'intérieur de ces systèmes économiques, et de l'enjeu des droits culturels dans la société.

LE MARDI 26 SEPTEMBRE

9 h                    Accueil matinal

9 h 30                Le Réseau international pour la politique culturelle (RIPC)

Les ministres de la Culture de plus de 40 nations ont créé un réseau afin de parlementer sur les développements internationaux dans le domaine de la politique culturelle. Les ministres vont poursuivre leurs pourparlers lors de leur troisième réunion qui aura lieu à Santorini du 27 au 29 septembre. Un ou plusieurs de ces ministres donneront une allocution dans le cadre de la Conférence.

10 h 30 Leçons à retenir d'autres regroupements

Les organismes oeuvrant dans le domaine de l'environnement, de la main-d'oeuvre et des droits de la personne réagissent aux défis de la mondialisation. Un certain progrès s'est accompli au cours des dernières

années en ce qui a trait à ces enjeux. Quelles leçons la communauté culturelle et artistique peut-elle apprendre de ces organismes?

#### 11 h 30 Conclusions

Les présidents et les rapporteurs de chacune de ces séances se réuniront pour faire la synthèse des discussions qui se sont déroulées au cours des deux jours précédents. Les répercussions de la mondialisation et des accords commerciaux ont-elles été positives ou négatives pour les artistes et les industries culturelles à l'échelle mondiale? Comment pouvons-nous promouvoir la diversité et le pluralisme dans les arts et la culture afin que toutes les nations en bénéficient?

Note : toutes les séances de la Conférence seront interactives et se concluront avec des suggestions de travaux de recherche et de mesures à prendre. Ces suggestions apporteront de la matière pour la dernière séance.

### RÉSEAU INTERNATIONAL POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE

14 h Réunion inaugurale d'un réseau global d'organisations non gouvernementales

Structure du Réseau international pour la diversité culturelle

Comité de direction/Secrétariat/Financement

Au cours de cette partie de la réunion, nous parlerons de la création du réseau et établirons les buts et les objectifs pour la période suivante, incluant la préparation de la réunion de l'an 2001 en Suisse.

17 h Clôture et formalités

19 h 30 Soirée gala en collaboration avec les ministres de la Culture présents à la réunion du Réseau international pour la politique culturelle.

Nous vous rappelons que nous voulons augmenter notre liste de contacts. Nous apprécierions grandement que vous transmettiez aux organisations non gouvernementales qui sont vos partenaires, toute information que vous avez concernant le Réseau. Ou faites-nous parvenir une liste de noms et de contacts et nous leur enverrons l'information.

Veillez aussi nous transmettre les noms de membres potentiels; nous les contacterons avec plaisir. Vous pouvez envoyer ces renseignements au secrétariat du Réseau international pour la diversité culturelle :

[Janet\\_Creery@mail.culturenet.ca](mailto:Janet_Creery@mail.culturenet.ca)

ou

toute demande d'information sur le site Web et la liste électronique à

[annarr@bydesign-elab.net](mailto:annarr@bydesign-elab.net).

Megan Williams

Directrice nationale

Conférence canadienne des arts